

Le pavillon des Seigneurs renaît

Le 4 septembre 2026 – La reconstruction du pavillon des Seigneurs franchit aujourd'hui une nouvelle étape avec la tenue d'une première pelletée de terre sur le site du futur bâtiment. Cet événement marque le lancement officiel des travaux de ce projet attendu par la population de Pointe-du-Lac depuis l'incendie ayant détruit le pavillon en 2022.

Depuis les derniers jours, l'entrepreneur a amorcé sa mobilisation sur le chantier avec l'installation des clôtures et la mise en place des infrastructures temporaires nécessaires à la réalisation des travaux. Afin d'accélérer l'échéancier du projet, la fabrication de certaines composantes structurales du bâtiment est déjà entamée en usine.

« Aujourd'hui, nous passons de la planification à l'action. Cette pelletée de terre concrétise un engagement important envers les résidents du district de Pointe-du-Lac, mais aussi envers toute la population de Trois-Rivières. Le nouveau pavillon offrira un lieu de rassemblement moderne, lumineux et adapté aux besoins de la communauté. Nous avons hâte de voir les citoyennes et les citoyens se réapproprier cet espace qui joue un rôle central dans la vie de quartier », souligne M. Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

Un lieu rassembleur pour la communauté

Le futur pavillon proposera des installations modernes conçues pour répondre aux besoins des organismes, des familles et des utilisateurs des infrastructures sportives du secteur. Le bâtiment comprendra notamment trois grandes salles pouvant être combinées pour diverses activités récréatives et sportives, deux salles multifonctionnelles, des bureaux et espaces de rangement pour les organismes ainsi qu'un vestiaire sportif quatre saisons.

« La reconstruction du pavillon des Seigneurs est une nécessité pour notre communauté. Ce lieu permettra aux citoyens de recevoir des services, participer à des activités, briser l'isolement et trouver l'aide dont ils ont besoin, notamment par le biais de notre distribution alimentaire qui pourra être opérée dans un environnement mieux adapté », mentionne Mme Caroline Lacomblez, coordonnatrice au Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac et Saint-Étienne-des-Grès, l'un des organismes qui bénéficieront du pavillon.

L'architecture contemporaine du bâtiment privilégiera également une fenestration pour optimiser l'apport de lumière naturelle. L'aluminium, choisi pour sa durabilité et sa résistance aux intempéries, contribuera par ailleurs à l'intégration harmonieuse du bâtiment dans son environnement.

« Cette première pelletée de terre représente beaucoup pour les citoyens de Pointe-du-Lac. Après plusieurs années d'attente, nous voyons enfin se concrétiser un projet qui permettra à notre communauté de retrouver un lieu de rencontre,

d'activités et de rassemblement à la hauteur de ses attentes. C'est une journée importante pour Pointe-du-Lac », affirme François Bélisle, conseiller municipal du district.

Un investissement pour les générations actuelles et futures

Le contrat de construction, accordé à l'été 2026, représente un investissement de 10,3 M\$. Le projet bénéficie également d'une contribution de 7 M\$ du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Une portion des coûts est aussi couverte par l'indemnité d'assurance liée à l'incendie (1,9 M\$).

L'échéancier prévoit que les travaux se finalisent à l'automne 2027 afin de permettre une réouverture du pavillon au public au début de l'année 2028.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique